

De: Gironde Ufolep <ufolep33@gmail.com>

Objet: Nouvelles mesures sanitaires en Gironde dans le sport

Date: 9 octobre 2020 à 19:55:26 UTC+2

Bonjour à tous,

Après l'intervention de Mme la Préfète de Gironde ce jour, l'arrêté modifiant les dispositions du 2 octobre et en apportant de nouvelles vient de paraître.

Voici ce qui change pour vous associations sportives à partir du 11/10 et jusqu'au 24/10 :

En gironde hors métropole

* réouverture des gymnases et salles de sports pour TOUS sans vestiaires.
Pour les espaces sportifs de plein air (terrains de foot, rugby...), vestiaires autorisés sous conditions.

Dans la métropole :

* réouverture des gymnases pour les **MINEURS UNIQUEMENT** avec vestiaires.

Conséquences notamment : pas de matchs de basket ou volley adultes dans les salles de la métropole

Dans toute la Gironde :

* réouverture des salles polyvalentes pour les activités associatives.

* Réouverture des piscines.

* **INTERDICTION** des manifestations (notamment sportives) de plus de 10 personnes sur la voie publique.

Veuillez trouver dans le lien ci dessous l'accès à l'arrêté :

[http://www.gironde.gouv.fr/content/download/51673/347809/file/2020-10-09 Arrêté mesures lutter %20%20COVID-19 Gironde.pdf](http://www.gironde.gouv.fr/content/download/51673/347809/file/2020-10-09%20Arrêté%20mesures%20lutter%20COVID-19%20Gironde.pdf)

RESTONS POSITIFS, merci à tout le mouvement sportif pour sa mobilisation et son soutien au maintien du sport dans ce contexte sanitaire.

Nous restons à votre dispositions pour répondre à vos questions et vous accompagner dans cette ré-adaptation.

Loïc Blanchet

Directeur UFOLEP Gironde et antenne Bordeaux Maritime Métropole

06 14 30 81 86

Site Internet <http://www.cd.ufolep.org/gironde>

Suivez nous sur [FACEBOOK](#)